

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 07 janvier 2023

Membres en exercice :
8

Date de la convocation: 03/01/2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Présents : 7

Présents : Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY, Marie-Claire ROQUES

Votants: 8

Représentés: Nathalie LE COHU par Marie-Claire ROQUES

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Maria DECAUCHY

Objet: DÉLIBÉRATION PERMETTANT A M. LE MAIRE DE SIGNER LE DEVIS DE NETTOYAGE DU BATIMENT ET DU TERRAIN SITUÉS 15 RUE DE L'ABBAYE - DE_2023_003

Le Maire rappelle que la commune est propriétaire du bâtiment situé 15 rue de l'Abbaye et que ce dernier doit être vidé de son contenu et de ses nombreux déchets et encombrants situés à l'intérieur et sur la parcelle A1315.

Le montant du devis proposé par la société LS9 est de 29 916.00€ TTC ,

Après en avoir délibéré le conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le projet présenté et autorise Mr le Maire à signer le devis de 29 916.00€TTC avec la sté LS9 pour le nettoyage du bâtiment et de la parcelle A1315 situés 15 rue de l'Abbaye 77440 JAIGNES.

Le secrétaire de séance
HOURDÉ
Maria DECAUCHY

Achille

Le Maire

